



25 octobre 2012

Territoire et Institutions du 21^{ème} siècle en Valais **Publication du rapport R21 de la commission extraparlamentaire**

(IVS).- Le Conseil d'Etat, après avoir pris connaissance du rapport de la commission extraparlamentaire *Territoire et institutions du 21^{ème} siècle en Valais*, a arrêté plusieurs décisions sur proposition du Département des finances, des institutions et de la santé. Il a notamment décidé de publier dit rapport sur le site cantonal et établi un calendrier pour le traitement du dossier. Le Gouvernement confirme ainsi sa volonté d'aller de l'avant. Présidée par l'ancien conseiller d'Etat Thomas Burgener, la commission dite R21 a déposé son rapport le 3 octobre dernier.

Aux fins de susciter un large débat démocratique, le rapport est publié in extenso sur le site officiel de l'Etat. Il est disponible dès ce jour sur www.vs.ch (page d'accueil).

Le Conseil d'Etat a par ailleurs approuvé un calendrier, lequel prévoit pour :

- le 2^e semestre 2013 : débat d'opportunité devant le Grand Conseil, puis une large consultation ;
- le 2^e semestre 2014 : première et deuxième lecture devant le Grand Conseil ;
- le 1^{er} trimestre 2015 : votation populaire.

Le Conseil d'Etat réaffirme ses engagements de faire de ce dossier l'une des priorités gouvernementales de la législature 2013-2017. Il entend ainsi doter le Valais d'une organisation territoriale et institutionnelle à la hauteur de ses ambitions.

Le Gouvernement profite de cette occasion pour remercier le Président et tous les membres de la Commission pour la qualité du travail remis et le respect du délai imparti.

Note aux rédactions

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Conseiller d'Etat Maurice Tornay - 027 606 50 10

